

Conférence Générale 2015 de l'ECCAR à Karlsruhe «Villes accueillantes»

Déclaration finale

Nous, membres de la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR), sommes convaincus qu'un monde meilleur n'est possible que si nous bâtissons des villes plus accueillantes.

Nous exprimons notre gratitude vis-à-vis de l'UNESCO pour avoir créé la Coalition internationale des villes contre le racisme (ICCAR), en assumant la direction globale et y consacrant un soutien continu.

Prenant notamment acte du premier accord de coopération bilatérale signé entre l'ECCAR et la coalition d'Amérique latine sous l'égide de l'UNESCO, l'ECCAR se perçoit comme un acteur international pleinement conscient de l'importance que revêtent les points de vue du monde entier pour la mise en réseau, notamment ceux des coalitions régionales d'Afrique et du monde arabe dès lors qu'il est question de créer une culture d'accueil antiraciste dans nos villes. Ceci souligne notre force en tant que réseau en Europe ainsi que la visibilité qu'offre le statut de membre de l'ICCAR sur la scène mondiale.

La crainte des guerres, des guerres civiles, de la répression ainsi que de diverses formes de persécution entraînent le déplacement de personnes, la perte de dignité et la pauvreté. Les villes européennes font quant à elles face au défi consistant à accueillir un grand nombre de personnes réfugiées et à permettre leur intégration dans la société.

Convaincus de la capacité des villes à être des bâtisseurs de paix, les membres de l'ECCAR se réunissent afin de trouver des moyens adaptés et respectueux des droits humains permettant d'héberger des réfugiés.

Les villes membres reconnaissent que le plaidoyer et la communication sont des outils d'importance pour se rapprocher de leurs citoyens et de leurs habitants.

Ayant pleine conscience que notre coalition est un réseau qui peuvent renforcer l'échange de bonnes pratiques contre le racisme et les discriminations, une collaboration plus étroite ainsi qu'un partage des responsabilités liées à la cohésion sociale exercé grâce à une politique municipale active et intégrée incluant la participation du secteur privé et de la société civile ;

Considérant les exigences et propositions du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; renvoyant aux conseils adressés par le Conseil de l'Europe concernant la protection des droits humains dans le cadre de l'accueil des réfugiés ;

Prenant acte de l'appel lancé par le Comité des Régions de l'UE enjoignant les gouvernements nationaux et les organisations internationales à soutenir les régions et les villes notamment dans l'échange de bonnes pratiques, et

Rappelant à tous nos statuts et le Plan d'action en dix points de la Coalition européenne des villes contre le racisme ; les villes de l'ECCAR ont conscience que le nombre de réfugiés attendu aujourd'hui représente moins d'1% de la population de l'Union européenne,

Les membres de cette coalition expriment leur solidarité vis à vis des personnes dans le besoin et entre eux-mêmes et espèrent que cette situation d'urgence continuera d'être envisagée sous l'angle humanitaire et de la diplomatie. Nous sommes conscients qu'on ne peut s'attendre à de grands changements de cette situation dans l'immédiat.

Par la présente, nous nous engageons à consentir tous les efforts nécessaires pour héberger les personnes dans le besoin dans des conditions respectueuses de leur dignité humaine ; à créer et à mettre en œuvre de manière effective une culture de l'accueil qui soit antiraciste, qui comprenne des mesures à moyen et à long terme et s'inscrive dans la droite lignée des engagements pris à travers le Programme d'action en dix points, visant à maintenir et à améliorer la cohésion sociale au sein de nos villes et portant notamment sur les domaines de la vigilance face aux attitudes racistes, de la prévention des crimes de haine ainsi que de l'égalité d'accès aux services d'hébergement, de santé, au marché du travail et à l'éducation.

Nous invitons les pays et leurs villes qui ne l'ont pas encore fait à ouvrir leurs portes.

Les membres de l'ECCAR

Remercient les acteurs de la société civile de leurs efforts et les invitent à continuer à l'avenir de soutenir activement cette culture de l'accueil.

Les villes membres :

Appellent les gouvernements nationaux et régionaux de leurs pays à faire preuve d'une nécessaire solidarité en apportant leur concours actif et en mettant à disposition les ressources requises, en supprimant les obstacles administratifs et en coopérant avec les villes sur cette voie ;

Appellent les autorités à élaborer des procédures de demande d'asile plus efficaces et plus humanitaires afin d'assurer dès que possible une situation claire pour les réfugiés comme pour les villes ;

Appellent les institutions européennes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne à exploiter toutes les possibilités données dans le cadre de leurs compétences pour permettre aux communes d'accueillir le mieux possible les réfugiés dans le respect et la protection des droits humains, des libertés fondamentales et de la sécurité.

Adoptée par le comité directeur de l' ECCAR, Octobre 8, 2015.